



Sudbury & District

Health Unit

Service de
santé publique



La collectivité d'abord

Rapport annuel

2015

La santé publique : songer d'abord à la collectivité

En réfléchissant à l'année que nous avons passée à fournir des services de santé publique, je me souviens des nombreuses occasions formidables qui s'offrent à nous pour mieux apporter une contribution significative aux collectivités que nous servons.



Aux yeux de certaines personnes, le Service de santé publique est **un protecteur** qui aide à lutter contre la propagation de maladies infectieuses et à surveiller l'eau pour la garder propre à la consommation et à la baignade. D'autres le considèrent comme **un promoteur** qui aide les familles à se porter le mieux possible, qui sensibilise les aînés pour les empêcher de tomber et qui fait en sorte que tout le monde puisse bien manger et mener une vie active là où il vit, apprend, travaille ou joue. Bien des gens estiment que le Service de santé publique est **un champion** qui renseigne les gens et les rassemble afin de créer des collectivités où tout le monde a les mêmes possibilités d'être en santé.

La santé publique n'est peut-être pas toujours visible, mais elle permet toujours de prévenir les maladies, de promouvoir la santé et de nous protéger. Elle offre d'énormes avantages sur le plan de la santé. Elle a pour effet d'améliorer celle-ci et d'augmenter la productivité des gens et des collectivités. Ces dernières peuvent ainsi investir dans ce qui compte vraiment pour la santé, y compris les emplois, l'éducation, le logement et les infrastructures. Le Service de santé publique de Sudbury et du district est fier de collaborer avec tant de personnes et de groupes dévoués pour qu'ensemble nous améliorions les possibilités pour tous d'être en santé!

D^{re} Penny Sutcliffe
Médecin-hygiéniste de Sudbury et du district
et directrice générale

Changer les choses positivement

Ayant travaillé pendant des années comme ambulancier paramédical en soins avancés, je connais parfaitement le fonctionnement interne et les services du système de soins de santé. Traditionnellement, il s'agit des services que bien des résidents associent au secteur de la santé, soit les services des urgences, les médecins de famille, les soins communautaires et à domicile et ainsi de suite. Les programmes de formation au rôle de parent, les stratégies communautaires contre les drogues, la défense relative au revenu et au logement et les services de soutien au curriculum pour les enseignants, par exemple, ne sont pas souvent considérés comme des services de santé typiques.



En tant que président du Conseil de santé de Sudbury et du district, je demeure émerveillé par les réalisations du Service de santé publique et le dévouement de son personnel. J'ai appris à reconnaître l'atout d'une importance capitale que la santé publique représente pour la santé, en oeuvrant au sein de notre système de santé local, provincial et national.

Il est possible qu'une partie du travail accompli soit moins visible, comme la prévention des maladies d'origine alimentaire, la gestion des éclosions et la promotion de politiques publiques saines. Cependant, chaque jour, notre personnel exerce une influence positive sur la vie des résidents de toutes les collectivités sur notre territoire. Il peut s'agir de collaborer avec les écoles afin de favoriser la résilience des élèves ou d'encourager les aînés pour qu'ils soient actifs et qu'ils évitent de tomber et de se blesser.

J'ai le plaisir de partager le rapport annuel 2015 et de montrer à quel point le Service de santé publique de Sudbury et du district continue de penser d'abord à la collectivité.

René Lapierre
Président
Conseil de santé de Sudbury et du district

Notre vision :
Des communautés plus
saines pour tous.

Notre mission :
Collaborer avec les
communautés afin
d'améliorer et de protéger
la santé, et prévenir les
maladies dans toute la
population.



Priorités stratégiques

- 1 Prôner et porter des possibilités équitables d'être en santé.
- 2 Renforcer les rapports.
- 3 Renforcer la pratique en santé publique fondée sur des données probantes.
- 4 Appuyer des mesures communautaires favorisant l'équité en matière de santé.
- 5 Favoriser l'excellence en leadership et en innovation à l'échelle de l'organisme.

2015 Conseil de santé de Sudbury et du district



Nommé(e) par :

René Lapierre, président	Ville du Grand Sudbury
Claude Belcourt, vice-président	Lieutenant-gouverneur en conseil
Janet Bradley	Lieutenant-gouverneur en conseil
Jeffery Paul Huska	Ville du Grand Sudbury
Robert Kirwan	Ville du Grand Sudbury
Richard Lemieux	Conseils municipaux des municipalités de Rivière des Français, de Markstay-Warren et de St-Charles
Stewart Meikleham	Conseil municipal de la Ville d'Espanola, les conseils municipaux des cantons de Baldwin et de Rivières Sables-Spanish et le conseil municipal de la Corporation du Canton de Nairn et Hyman
Paul Vincent Myre	Ville du Grand Sudbury
Ken Noland	Conseil municipal de la Ville de Gore Bay, les conseils municipaux de la Corporation de la Ville de Northeastern Manitoulin et des îles et de la Corporation des cantons d'Assiginack, de Barrie Island, de Billings, de Burpee and Mills, de Central Manitoulin, de Cockburn Island, de Gordon et de Tehkummah
Rita Pilon	Conseil municipal du Canton de Chapleau
Ursula Sauvé	Ville du Grand Sudbury
Mark Signoretti	Ville du Grand Sudbury
Carolyn Thain	Ville du Grand Sudbury



Campagne *Vous êtes une force de changement*

La santé publique a un rôle clé à jouer dans la promotion des possibilités pour tous d'être en santé dans nos collectivités. Ce travail doit s'effectuer en partenariat, car les principaux déterminants de la santé, soit l'éducation, l'emploi, le logement et la sécurité alimentaire, échappent au contrôle du système de soins de santé. Cette campagne à long terme a pour but d'informer, d'habiliter, d'encourager et d'inspirer les citoyens afin qu'ils s'unissent et interviennent à l'échelle locale pour que les choses changent. Elle repose sur notre vidéo [Engageons une conversation sur la santé... sans jamais parler de soins de santé](#), mais aussi sur la croyance selon laquelle un changement important a plus de chances d'être apporté si tout le monde fait sa part!

Lorsque nous avons lancé la campagne *Vous êtes une force de changement*, celle-ci visait à encourager les gens à prendre des mesures pour que tout le monde ait de meilleures possibilités d'être en santé. Elle a pour but de faire connaître les importants facteurs économiques et sociaux qui influencent la santé et de décrire les mesures concrètes que nous pouvons prendre, individuellement, dans notre lieu de travail et en tant que collectivité, afin de promouvoir la santé de tous, peu importe la situation de chacun.

Au cœur de la campagne se trouve l'engagement selon lequel personne ne devrait risquer d'être en mauvaise santé en raison de sa situation socioéconomique. La campagne *Vous êtes une force de changement* encourage les gens à penser de manière critique, puis à prendre des mesures, par exemple, en posant des questions importantes, en donnant de leur temps ou en faisant du bénévolat dans la collectivité. Cela dans le but d'aider à l'amorce des changements requis pour améliorer les conditions qui sont à l'origine d'une mauvaise santé.



La rétroaction de la clientèle oriente les améliorations requises pour offrir des soins optimaux



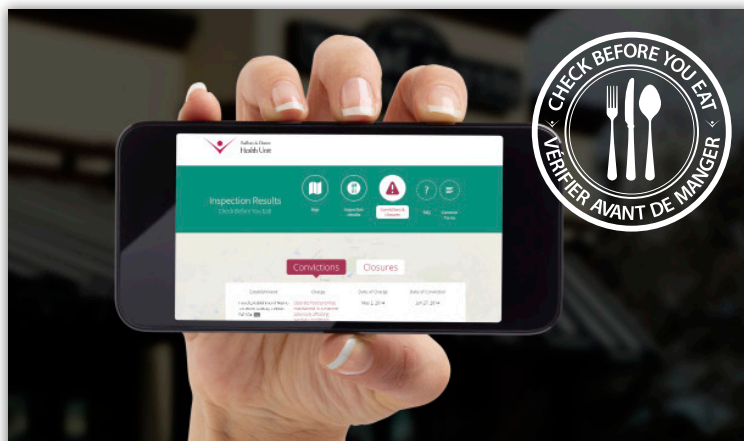
Dans le cadre de notre promesse d'améliorer les soins axés sur la clientèle dans nos services directs, nous avons introduit au mois d'avril un mécanisme accessible par lequel les gens peuvent nous donner leur avis et nous indiquer dans quelle mesure ils sont satisfaits de nos services.

En 2015, des personnes ont volontairement rempli 352 questionnaires après avoir reçu des services à nos cliniques d'allaitement maternel, de santé des voyageurs, de renoncement au tabac et de santé sexuelle, mais aussi dans le cadre du programme Bébés en santé, enfants en santé, du programme dentaire, de nos séances d'immunisation et du programme de pratiques parentales positives (Triple P), ou après avoir passé un test de sensibilité cutané à la tuberculine.

Le modèle de soins axés sur la clientèle englobe un certain nombre de grands principes :

- Traiter les personnes avec respect et dignité.
- Respecter le droit à la vie privée des personnes.
- Reconnaître les forces des personnes et s'en inspirer pour atteindre les objectifs.
- Écouter activement les préoccupations des personnes.
- Fournir un plan de soins plus personnalisé et flexible.
- Procurer aux personnes les outils requis pour prendre des décisions éclairées sur leur santé.
- Appuyer les décisions des personnes tout en respectant les limites de la loi.

Jusqu'à présent, la plupart de nos clients ont décrit avoir vécu une expérience positive avec le personnel qui les a servis eux ou les membres de leur famille. Il est clair aussi que le personnel a appliqué bon nombre des principes de soins axés sur la clientèle en fournissant les services. Nous utilisons la précieuse rétroaction reçue pour améliorer sans cesse nos programmes de soins directs.



Vérifiez avant de manger

Au printemps 2015, nous avons lancé une version à jour, conviviale et mobile de notre très populaire site Web qui fournit les résultats d'inspection depuis 2009. Le site procure des résultats pour tous les établissements d'alimentation dans les districts de Sudbury et de Manitoulin, des commerces qu'examinent nos inspecteurs de la santé publique.

Nous avons lancé notre nouveau programme volontaire d'autocollants *Vérifiez avant de manger* et en avons fait la promotion auprès des propriétaires et des exploitants d'établissements d'alimentation. Nous les avons encouragés à placer un autocollant à leur entrée principale pour mieux faire connaître le niveau de salubrité des aliments qu'ils offrent aux clients. Les autocollants incluent un code QR et une adresse Internet pour avoir rapidement et facilement accès à des résultats d'inspection en ligne et pour encourager les gens à « *Vérifier avant de manger* ».

Les résultats d'inspection fournis concernent les 12 mois précédents, que le propriétaire affiche un autocollant du programme ou non. Le site Web fournit des renseignements sur les résultats de salubrité pour chaque établissement et décrit les infractions corrigées lors des inspections ainsi que celles qui doivent encore l'être. Une liste des établissements reconnus coupables d'infractions et de ceux qui se sont vu ordonner de fermer leurs portes se trouve aussi sur le site Web *Vérifiez avant de manger*. Le Service de santé publique peut aussi fournir l'information par téléphone.



Des collectivités se mobilisent contre le mésusage d'alcool et d'autres drogues

L'effet du mésusage d'alcool et d'autres drogues est énorme et touche tout le monde. Étant donné les coûts engendrés sur les plans juridique, financier et sociétal et sur celui des soins de santé, il importe plus que jamais de créer des partenariats pour changer les choses et rendre nos collectivités plus saines et plus sûres. Le Service de santé publique a saisi des occasions de s'associer avec les collectivités pour apporter son leadership et aider à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies communautaires contre les drogues.

Jusqu'à présent, des collaborations entre divers partenaires communautaires ont fait en sorte que le Grand Sudbury et le secteur de LaCloche Foothills mettent au point et en œuvre des stratégies pour s'attaquer aux problèmes de mésusage d'alcool et d'autres drogues. De plus, l'île Manitoulin et Sudbury-Est ont commencé et continuent à élaborer les leurs.

Tout comme chaque collectivité est unique et les effets du mésusage d'alcool et d'autres drogues s'y font sentir différemment, chaque stratégie antidrogue est adaptée aux besoins locaux. En tenant compte des données locales sur le crime, les services sociaux et la santé, les partenaires communautaires s'unissent pour élaborer des stratégies et réduire les effets de ce mésusage. Celles-ci englobent la promotion de la santé et l'éducation, l'application de la loi, le traitement et la réduction des méfaits. Ces mêmes partenaires reconnaissent aussi la nécessité de travailler ensemble afin de s'attaquer à cette grande préoccupation communautaire.

Enquête sur un cas d'hépatite A et réaction : maladie d'origine alimentaire

Au mois de janvier 2015, nous avons enquêté sur un cas confirmé en laboratoire d'hépatite A chez un préposé à la manutention des aliments qui travaillait dans un restaurant du Grand Sudbury.

Dans le cadre de notre réaction, nous nous sommes efforcés d'identifier et d'informer les membres du personnel et les clients qui avaient pu être exposés. Le Service de santé publique a aussi déterminé les personnes qui avaient avantage à recevoir le vaccin ou l'immunoglobuline contre l'hépatite A pour prévenir l'infection. Ce traitement préventif a été offert aux contacts familiaux du travailleur, à ses collègues du restaurant et à toute personne qui y avait mangé sur une période précise. Les clients se sont fait conseiller de vérifier s'ils présentaient des signes et des symptômes d'hépatite A, de se laver les mains à fond et de communiquer avec leur fournisseur de soins de santé en cas d'inquiétudes.

- Nous avons administré 1 239 doses de vaccin et 128 doses d'immunoglobuline.
- Notre centre d'appel a reçu près de 850 demandes de renseignements du public.

Réagir à cet incident de santé publique a exigé que nous communiquions abondamment avec plusieurs autres organismes, dont le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, Santé publique Ontario et d'autres bureaux de santé publique de l'Ontario. Les médias sociaux et traditionnels ont joué un rôle clé dans la diffusion rapide de l'information au public.





Collaboration pour des logements sans fumée

Le Service de santé publique de Sudbury et du district est très heureux d'appuyer fortement la politique sur les logements sans fumée du Conseil des services de district (CSD) de Manitoulin-Sudbury. Celle-ci exige que tous les nouveaux logements sociaux soient désignés *sans fumée*. Elle est entrée en vigueur en janvier 2015 et elle protège maintenant plus de résidents contre l'exposition involontaire aux effets de la fumée secondaire ou tertiaire. Les logements actuels pourraient aussi être déclarés volontairement *sans fumée*.

Afin d'aider à l'application efficace de la politique, le CSD s'est associé au Service de santé publique et notre personnel infirmier a offert des séances d'information aux résidents afin de mettre en évidence nos services et ceux qu'offrent d'autres fournisseurs pour aider les gens à cesser de fumer. Ces séances ont eu lieu devant les résidents de 14 logements sociaux dans 11 localités.

Ce genre de collaboration crée des occasions de mettre en œuvre des politiques équitables au profit de tous les résidents. En date de mai 2015, le CSD a noté une augmentation de 14 % des appartements sans fumée et a fait savoir que les résidents se sont montrés très positifs et sont heureux du changement.

Accommodement pour les personnes handicapées

En Ontario, une personne sur sept est handicapée. Les handicaps peuvent toucher n'importe qui, n'importe quand. Certains durent longtemps ou sont permanents, et d'autres sont temporaires. Un handicap peut affecter la vue, l'ouïe, l'élocution ou la capacité d'apprentissage ou de communication.

D'après une recommandation qui a découlé d'une évaluation concernant le programme de formation et de certification des préposés à la manutention des aliments, nous avons mis au point un *guide d'accommodement pour les personnes handicapées*. Cela dans le but de soutenir tous les instructeurs de programme afin qu'ils soient au courant des handicaps physiques ou des troubles d'apprentissage des participants et qu'ils prévoient des accommodements dans leur cas. Ainsi, le caractère inclusif du programme s'est accru pour tous les participants au cours.

Le *guide* procure aux instructeurs les outils requis pour s'assurer que la dignité et l'autonomie de chaque participant sont respectées, tout en offrant à tous des possibilités égales de bénéficier de ce service du Service de santé publique. Le *guide* :

- donne des exemples concrets de la manière de déterminer si une personne nécessite un accommodement;
- souligne le devoir du Service de santé publique en matière d'accommodements;
- énumère les genres de handicaps et propose des accommodements et des orientations au personnel lorsqu'il s'agit d'interagir avec des personnes handicapées.





Action communautaire Enfants en santé

En santé publique, nous reconnaissons la nature complexe du surpoids et de l'obésité à l'enfance. La santé, c'est bien plus qu'un nombre sur un pèse-personne. Nous devons adopter une approche équilibrée qui permet de bien manger, de bien bouger, de bien dormir et de se sentir bien, pour les enfants de tous poids, de toutes formes et de toutes tailles. Nous reconnaissons aussi que tout le monde n'a pas les mêmes possibilités d'atteindre un poids santé en raison des conditions socioéconomiques. Le Service de santé publique collabore avec les collectivités afin de soutenir leurs efforts et les orientations choisies pour s'attacher au surpoids et à l'obésité.

À l'automne 2015, nous étions emballés à l'idée de participer au lancement d'*Action communautaire Enfants en santé*, qui fournit des fonds à la Ville du Grand Sudbury, au Shkagamik-Kwe Health Centre et au Noojmowin Teg Health Centre. Le défi servira de bougie d'allumage afin de rapprocher les citoyens les uns des autres.

La création du défi était l'une des recommandations qu'un panel formé de 18 experts avait formulée et à qui le ministre de la Santé avait demandé un avis sur la manière de réduire les taux d'obésité infantile dans la province. La D^{re} Sutcliffe en faisait partie, et le panel a remis son rapport en 2013.

Action communautaire Enfants en santé reconnaît l'importance d'aider les parents et les familles à élever des enfants en santé en créant une évolution sociale. Des changements s'imposent dans nos environnements sociaux et physiques ainsi que dans nos milieux publicitaires, scolaires et commerciaux, afin que les normes soient modifiées et qu'il soit plus facile d'être en santé.



Évaluation des loisirs en milieu rural

En collaboration avec un fournisseur de services externe, nous avons évalué les loisirs dans le Canton de Baldwin, le Canton de Rivières Sables-Spanish et la Municipalité de St-Charles. De plus, nous avons interviewé des intervenants communautaires et dressé des cartes à l'aide du système d'information géographique (SIG). Cela dans le but de recueillir des renseignements sur les caractéristiques de chaque localité, l'environnement physique (naturel et bâti), les programmes de loisirs et les politiques sur les possibilités d'activité physique.

Évaluation des loisirs en milieu rural :

- Déterminer les orientations et les recommandations qui rassemblent les collectivités et encouragent la collaboration entre les fournisseurs de services pour améliorer la santé et favoriser un mode de vie actif.
- Définir les mesures concrètes et progressives qui permettent d'utiliser le mieux possible les ressources dont disposent les municipalités et les partenaires communautaires.
- Augmenter les possibilités communautaires qu'ont les gens de participer à des activités physiques structurées ou non.
- Recommander des projets admissibles à des possibilités de subventions pour des infrastructures communautaires et des sports et loisirs.

Nous allons continuer à soutenir les efforts de chaque municipalité à mesure qu'elle examinera les recommandations découlant de ses évaluations, qu'elle les classera en ordre de priorité et qu'elle y donnera suite.

L'intervention du Service de santé publique dans l'évaluation des loisirs en milieu rural correspond à sa promesse de s'attacher aux environnements bâtis qui améliorent la santé physique et mentale et l'équité en santé et de plaider en leur faveur.



Jardin communautaire en milieu scolaire

Ces dernières années, nous avons collaboré étroitement avec l'École secondaire Hanmer afin de réunir les membres du personnel, les élèves, les parents et 12 partenaires communautaires dans le but de planifier et de réaliser des projets, comme le "Jardin du VILLAGE Garden". Ce dernier, aménagé sur place, est l'œuvre d'employés de l'école, d'élèves, de parents et de bénévoles de la région, et c'est maintenant toute la communauté scolaire qui l'entretient. Les produits récoltés sont partagés avec des aînés et des familles dans le besoin à Valley Est, et la cafétéria de l'école s'en sert dans le cadre du programme d'accueil et de tourisme.

Cette initiative est un exemple de la manière dont le Service de santé publique favorise la création de milieux du nutrition sains dans les écoles.

Responsabilisation en santé publique 2013–2017

La présente page expose dans leurs grandes lignes les résultats du Service de santé publique au chapitre des indicateurs de rendement qui étaient prévus dans les ententes de responsabilisation 2015 du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les 36 bureaux de santé de l'Ontario déclarent ces indicateurs chaque année au Ministère. Bien que les indicateurs mesurent seulement un petit sous-ensemble des mesures que ceux-ci ont prises, ils sont destinés à broser un tableau global du rendement.

Indicateurs de rendement des ententes de responsabilisation : cible atteinte ou dépassée

Voici les cibles pour les indicateurs de rendement du Ministère que le Service de santé publique a atteintes ou dépassées :

Évaluation et surveillance de la santé buccodentaire : proportion d'écoles ayant fait l'objet d'un dépistage
Évaluation et surveillance de la santé buccodentaire : proportion d'élèves de prématernelle, de maternelle et de 2 ^e année ayant fait l'objet d'un dépistage
État de mise en œuvre du dépistage préscolaire NutriSTEP®
État de l'Initiative Amis des bébés
Proportion de réfrigérateurs contenant des vaccins financés par le secteur public et ayant fait l'objet d'une inspection systématique annuelle de la chaîne du froid
Proportion de cas confirmés de gonorrhée traités selon les directives recommandées en Ontario
Proportion de distributeurs de tabac qui se sont conformés à la loi sur l'accès pour les jeunes lors de la dernière inspection
Proportion d'écoles secondaires dont la conformité à l'article 10 de la Loi favorisant un Ontario sans fumée est vérifiée une fois par année
Proportion de détaillants de tabac dont la conformité à l'article 3 de la Loi favorisant un Ontario sans fumée est vérifiée deux fois par année
Proportion de détaillants de tabac dont la conformité aux articles de la Loi favorisant un Ontario sans fumée qui concernent la présentation, la manutention et la promotion est vérifiée une fois par année
Proportion de piscines de catégorie A qui sont inspectées pendant leur exploitation
Proportion de petits réseaux d'eau potable à risque élevé devant être inspectés à nouveau et qui le sont
Proportion de signalements d'expositions à la rage soupçonnées qui font l'objet d'une enquête dans un délai d'un jour après que le Service de santé publique en est avisé
Proportion de cas de salmonellose où un ou plusieurs facteurs autres qu'« inconnu » ont été saisis dans le Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP)

Indicateurs de rendement des ententes de responsabilisation : déclaration de variation

Le Service de santé publique a enregistré une variation dans le cas des deux cibles qui suivent :

Proportion de vaccins contre le virus du papillome humain (VPH) gaspillés qui sont stockés ou administrés par le Service de santé publique

Note explicative : taux de gaspillage de vaccins pour l'année scolaire = 0,2 % (supérieur au taux admissible de 0,1 %). Une dose a été tirée lors d'une séance en milieu scolaire et n'a pas été administrée et trois doses étaient périmées

Proportion de vaccins antigrippaux gaspillés qui sont stockés ou administrés par le Service de santé publique

Note explicative : Taux de gaspillage de vaccins pour la saison de la grippe = 1,4 % (supérieur au taux admissible de 0,3 %). Vingt (20) doses de vaccin antigrippal perdues en raison d'un incident dans la chaîne du froid survenu lors d'une séance communautaire. Renforcement des principes de la chaîne du froid et inventaire des vaccins auprès du personnel.

Des chiffres pour 2015

22 ordres de faire bouillir l'eau, **9** avis concernant l'eau potable, **18** avis concernant les algues bleu-vert

6 482 personnes qui se sont rendues à notre clinique de santé sexuelle au centre-ville de Sudbury

Placements d'étudiants : **19** étudiants de l'École de médecine du Nord de l'Ontario, **66** étudiants de six établissements d'enseignement postsecondaire représentant **10** disciplines

525 femmes enceintes accompagnées de leurs partenaires à nos cours prénataux

25 ateliers sur les connaissances alimentaires (saine alimentation)

16 600 élèves de **76** écoles qui ont reçu des fruits et légumes chaque semaine par le Programme de distribution de fruits et légumes dans le Nord de l'Ontario

3 565 inspections d'établissements d'alimentation (restaurants, etc.)

402 plaintes examinées concernant des dangers pour la santé

378 sièges d'auto inspectés

13 265 vaccins administrés

10 125 enfants qui ont fait l'objet d'un dépistage dentaire lors de séances en milieu scolaire

1 054 personnes qui se sont rendues à nos cliniques d'allaitement maternel

655 demandes de renseignements reçues par notre Ligne info-tabac

8 exposés devant des partenaires communautaires sur l'équité en santé

Service de santé publique de Sudbury et du district 2015

Budget approuvé: 27 937 350 \$

72 % Programmes à coût partagé

12 % Exploitation et occupation à coût partagé

16 % Programmes de santé publique subventionnés à 100 %



Subvention pour la santé publique en Ontario

1,4 %

La santé publique, soit la protection et la promotion de la santé et la prévention des maladies, représente 1,4 % des dépenses totales du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD).

Dépenses de
fonctionnement
totales du MSSLD :

50,2 milliards de dollars

(estimations
de 2015–
2016)

Part de la santé
publique en
Ontario :

700,4 millions de dollars

Ce qui
représente

1,4 %



Sudbury & District

Health Unit

Service de
santé publique



www.sdhu.com



705.522.9200
1.866.522.9200



@SD_PublicHealth



TheHealthUnit



SDHealthUnit